

La Lucarne



À LA UNE
UNE VUE DE NOTRE FUTURE ECOLE



PATRIMOINE
Venue du préfet à Génissieux
Page 8



SECURITE
La gendarmerie à nos côtés
Page 12



SOCIAL
Une équipe CCAS mobilisée
Page 23

APERITIF EN TROT!
 UNE BALADE FACILE SUR PETITES ROUTES ET CHEMINS POUR REMPLIR LE PANIER APÉRITIF DE PRODUITS LOCAUX (TOMMES DE L'AILLON, DOMAINE CHATEAU VIEUX, PAIN ARTISANAL)
 DURÉE : 2H00 - NIVEAU DÉBUTANT

RESERVATION : 07 83 01 79 20
 + D'INFOS : WWW.TROT-TROT-TROT.FR

TROT TROT TROT

David Heyraud
 ARTISAN DE LA MATIÈRE

RÉNOVATION & DÉCORATION DE L'HABITAT

SHOWROOM L'ATELIER SUR RENDEZ-VOUS

www.DAVIDHEYRAUD.com
 04 75 71 24 42 | david-heyraud@orange.fr
 855 ROUTE DE GÉNISSIEUX - PEYRINS

- ÉCRAN FISSURÉ
- BATTERIE DÉFAILLANTE
- CONNECTEUR ENDOMMAGÉ

NOUS AVONS LA SOLUTION

SMARTPHONES • TABLETTES • CONSOLES

DOCTEUR ORDINATEUR
 www.docteurordinateur.com



SOMMAIRE

- 4 | RETOUR EN IMAGES
- 6 | EN BREF
- 8 | PATRIMOINE : RENOVATION ET INAUGURATION DE L'EGLISE
- 10 | ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX
- 12 | MEMOIRE ET SECURITE
- 14 | URBANISME
- 16 | PROJET ECOLE
- 18 | LA VIE DES ECOLES
- 20 | AU COEUR DE LA MAIRIE
- 23 | ACTION SOCIALE
- 24 | PRODUCTIONS ET VENTES LOCALES
- 25 | TRI SELECTIF
- 26 | ASSOCIATIONS
- 27 | TRIBUNES
- 28 | ETAT-CIVIL

ÉDITO

Notre Lucarne de juin 2025 marque la fin de notre deuxième année de mandat municipal pour mon équipe et moi-même.

De nombreux dossiers ont mobilisé notre énergie dont trois projets principaux :

- 1/ La rénovation-extension de notre école : l'APD (Avant-Projet Détaillé) est validé et le calendrier est respecté pour une rentrée en 2027.
- 2/ La mise en place d'une aire de jeux : la mise en service et son inauguration ont bien eu lieu au printemps 2025, sa fréquentation témoigne du succès de cette réalisation.
- 3/ L'amélioration et le renforcement de la sécurité de la circulation dans Génissieux : réalisation en cours avec un objectif de réajustements en fonction du retour d'expérience.

De nouvelles pratiques de concertation ont été proposées aux génissois et aux génissoises :

- 1/ Permanence du Maire et de l'adjointe à l'urbanisme permettant de répondre rapidement à des interrogations personnelles.
- 2/ Réunions de quartiers : permettant des échanges et donnant un espace d'expression entre les habitants d'un quartier et les élus
- 3/ Des réunions publiques : permettant d'expliquer avec détails les projets de la commune (5 en 2 ans)
- 4/ Groupes de travail mixte élus/ techniciens/habitants sur plusieurs points

Ces modalités correspondent à une volonté forte de réduire la distance entre les habitants et leurs élus locaux.

Ces temps d'échange nous enseignent l'écoute mutuelle et la pratique du dialogue, c'est ainsi que les élus et les citoyens peuvent construire un espace de vie commune. C'est un travail de longue haleine et il sera poursuivi.

Je remercie ceux qui se sont dès lors impliqués avec bienveillance et participent activement à la vie de notre commune.

Dans cette Lucarne, vous trouverez un ensemble de dossiers et d'actions portés par les élus municipaux n termes d'urbanisme, d'action sociale, de l'entretien de notre patrimoine, du développement du marché comme du tri des déchets. Et bien entendu, il vous est proposé un point d'étape sur la réhabilitation de notre école. Aujourd'hui, l'été commence avec ses manifestations festives. Chacun pense à ses vacances, les grands-parents vont recevoir leurs petits-enfants, le centre aéré sera à l'œuvre. 19 petits génissois quitteront leur école primaire pour entrer en 6ème en septembre prochain. La chaleur arrive avec ses inconvénients pour les plus fragiles. Notre village se met au repos.

Je compte sur vous pour que cette période soit plaisante pour tous : les dîners festifs dans les jardins doivent se faire dans le respect du voisinage.

Je souhaite que cette Lucarne de juin soit l'occasion de vous remémorer les bons moments de ce premier semestre 2025.

Bon été à tous !

*Bonnes vacances à tous !
Catherine Peltier*

4 | RETOUR EN IMAGES



FETE DE LA SAINT VINCENT

Tradition toujours bien vivante : la fête de la S^t Vincent, qui a « bourré » la salle du gymnase. Les présidents Audrey et Jonathan ; les vice-présidents Sylvia et Christian et les Bacchus Nelly et Frédéric ont mis l'ambiance adéquate pour ce moment important de la vie de notre village.

INAUGURATION AIRE DE JEUX

Petit café dans le bureau du maire avant la cérémonie. De gauche à droite : notre premier adjoint et notre maire, Marie-Pierre Mouton, Présidente du Conseil départemental de la Drôme, M^{me} Sylvie Perot, Conseillère régionale Auvergne Rhône-Alpes, M. Fabrice Larue, Vice-président à l'Aménagement du territoire de Valence Romans Agglo et Conseiller départemental de la Drôme.



Concentration pour couper le ruban d'inauguration officielle de notre aire de jeux « les p'tits génis ».



Détendus après la passionnante conférence de notre sénatrice Marie-Pierre Monnier «Femmes et ruralité».



Boum du carnaval organisée par le Sou des écoles. Concours de danse déguisée, crêpes, et Dj Martine aux platines.



PLEINS FEUX SUR LE STADE

Romans-sur-Isère accueille une étape de ligue M1 (le plus haut niveau national de Boule Lyonnaise), une première pour la Drôme. Pureté du geste, puis sourires après la tension de la compétition : nos champions de « longue » du club « la Boule Joyeuse ».



Succès de la soirée espagnole organisée par le « Petit Troquet Timbré ».

Affluence pour le vide grenier du premier juin.



6 | EN BREF

SÉCURITÉ



■ LES RODÉOS MOTORISÉS, SOURCE DE DANGERS ET DE NUISANCES

De fréquents rodéos troublaient la quiétude de la place du Dauphiné...Un dispositif à base de rochers vise à les dissuader désormais.

Que faire en cas de rodéo ? Témoin ou victime, vous pouvez solliciter l'intervention d'une patrouille de gendarmes en composant le 17. C'est la procédure à privilégier pour déclencher une action rapide. Il est également possible de réaliser un signalement à l'adresse suivante : www.masecurite.interieur.gouv.fr

■ UN NOUVEAU PASSAGE PIÉTONS RUE PÉNELON

Certains d'entre vous se sont étonnés de la construction d'un nouveau mur dans la butte au croisement de la rue Pénelon avec la montée du Pavé.

C'est un objectif de sécurité qui a conduit à prolonger le trottoir existant qui vient de la Montée du Pavé jusqu'en face du Sentier.

Le trottoir est également prolongé par un nouveau passage piéton vers le Sentier. Ce cheminement permet aux parents et aux écoliers d'accéder directement vers l'école en toute sécurité.

De plus l'ancien passage piéton situé dans le virage a été conservé pour attirer davantage l'attention des automobilistes. Pour compléter la sécurité, des panneaux d'avertissement de la présence de 3 passages piétons ont été posés dans les deux sens de circulation.

Vous l'avez compris, sécurité est le maître mot de nos engagements sur les déplacements, avec une attention redoublée pour les enfants.





■ LA PETANQUE GENISSOISE

Un changement très attendu s'est produit à notre club « la Pétanque Génissoise » : un terrain dédié, dans l'enclos du stade, soigneusement préparé par les membres. La mise en service, facilitée par notre délégué aux associations Thierry Darribère, s'est faite avec bonheur le week-end du 24 mai avec un tournoi régional. Résultat pour notre équipe : une victoire et une défaite. Mais la gagnante fut la convivialité !



■ VIE DE QUARTIER

Les réunions de quartier ont démarré lentement depuis mai 2023. Croiser les points de vue, permettre des échanges entre habitants, avec les élus est essentiel et correspond à une volonté forte de notre équipe municipale. Ces rendez-vous ponctuels entrent peu à peu dans de nouvelles habitudes. Ne pas être d'accord et se le dire simplement est possible et nécessaire au bon fonctionnement de notre démocratie locale. Ces réunions ont vu leur affluence croître progressivement. L'utilité principale d'une réunion de quartier réside dans la possibilité de créer un espace d'échange direct, où les citoyens peuvent faire part de leurs problèmes de voisinage, ou de projets pour améliorer leur cadre de vie. Elle permet également d'impliquer les habitants dans la vie de leur quartier, en leur donnant une plateforme pour faire entendre leur voix. Pour qu'elles soient réellement utiles, elles doivent favoriser une participation active, une réflexion collective sur des choix qui engagent le village à long terme. La confiance, l'engagement et la capacité à faire évoluer ces rencontres sont essentiels pour qu'elles deviennent un véritable outil d'implication citoyenne et de progrès pour chaque quartier et Génissieux dans son ensemble.



Damien Sabbagh,
délégué à la
communication

“ Ne pas être d'accord et se le dire simplement est possible et nécessaire au bon fonctionnement de notre démocratie locale ”

8 | PATRIMOINE

ÉGLISE



Commencés par M. Bordaz, maire de Génissieux, en 2021, les travaux d'importance dans l'église St Pierre de Génissieux ont été achevés sous le mandat de Mme Peltier. Ces travaux ont été menés ces dernières années grâce aux dons exceptionnels des particuliers, appuyés par des financements publics.



L'intérieur de l'église rénové



LE VITRAIL EN ROSACE FAÇADE OUEST

Décor végétal ornemental avec au centre un médaillon représentant l'Agneau aux sept sceaux (Jean, Apocalypse). Tous les vitraux anciens, datés entre 1887 et 1894, avaient été réalisés par Jean-Pierre THOMAS, entreprise installée à Valence depuis 1875. Ils ont été restaurés en 2021/2022.

■ L'ÉGLISE ST PIERRE DE GÉNISSIEUX

L'église a déjà vécu plusieurs reconstructions : 1820, 1861, et 1891.



C'est l'entreprise THOMAS Vitraux, toujours active, qui a réalisé les 4 nouveaux vitraux.



Vitrail de Marie, avec ses ajouts latéraux réalisés lors de cette dernière rénovation.



Louis Clappier,
Adjoint aux finances,
a suivi le projet.



Louis Clappier pendant l'inauguration ce 16 mai 2025, explique en détail l'ensemble des travaux effectués.

TOUS ENSEMBLE POUR UNE RÉALISATION EXCEPTIONNELLE :

Bravo à la paroisse, aux 181 donateurs et à la Fondation du Patrimoine. Avec la mairie, une souscription a été organisée pour financer la restauration des vitraux. Cette souscription a permis de collecter près de 51 000 € en provenance des donateurs. La Fondation a encouragé cette opération par un abondement supplémentaire de 8 000 €.

Merci à l'Etat, à la Région, au Département, à la Fondation du Crédit Agricole et à la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme pour leur soutien. Cette opération a connu un beau succès et au vu de la somme recueillie, une deuxième tranche a été lancée pour financer la mise en place de nouveaux vitraux dans des niches réalisées lors de la construction de l'église vers 1890, mais qui n'avaient pas été équipées par manque de moyens à l'époque.



M. le préfet Thierry Devimeux, Monsieur le Sénateur Bernard Buis et Madame Linda Hajjari, conseillère départementale.

10 | ENVIRONNEMENT

■ LE VIVANT, C'EST CHOUETTE

Le 29 mars a eu lieu au gymnase la deuxième édition «La nuit c'est chouette» organisée par Michel DIDIER, conseiller municipal, via sa jeune association «Le vivant c'est chouette». L'objet principal de l'association est la sauvegarde de la **chouette effraie** en Drôme des collines ; chouette en voie de disparition dans le sud-est de la France.

270 amoureux de la biodiversité ont répondu présent.

Stands, projection de films et diaporamas ont permis de s'approcher du monde du vivant.

Des ornithologues et autres passionnés ont animé des débats / échanges sur le thème :

" Individuellement que puis-je faire pour la biodiversité ".

La soirée s'est terminée par un repas partagé et quelques pas de danse sur les airs du groupe «Faucon Folk».

Vivement la troisième édition en 2026 avec la venue de Jean Jacques CAMARA , le spécialiste ours en France.



Michel Didier,
l'ami des oiseaux



Michel Didier
lance son association

■ LE S.I.E.H., SA FONCTION ET SON FONCTIONNEMENT

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse, est un groupement de 22 communes qui gère l'approvisionnement en eau potable des municipalités adhérentes. Le Président M. Gérard LUNEL nous en explique toute la mécanique depuis le siège du S.I.E.H. à Triors.

Pour l'utilisateur c'est simple, il suffit d'ouvrir un robinet pour avoir de l'eau potable à discrétion.

Derrière ce robinet il y a 22 communes à gérer et alimenter soit 42 sites (forages et réservoirs), 600 km de conduites fonte, 9 352 abonnés au 31/12/2023 représentant 18 914 habitants.

Le volume d'eau prélevé dans la nappe aquifère est de 1 324 691 m³ pour un prix moyen de 1,20 € H.T.



Gérard Lunel,
maire de Saint-Paul-lès-Romans
et Président du SIEH

à la proximité et la connaissance du terrain, du personnel formé, est un atout du S.I.E.H.

L'attractivité est bien réelle puisqu'une 22^e commune (Tersanne) vient d'adhérer le 01/01/2025 au S.I.E.H. Avec un budget de près de 6 000 000 € en 2024 (fonctionnement et investissement), il ne

le m³. Derrière ce robinet il y a aussi des femmes et des hommes. Depuis janvier 2025 l'équipe du SIEH se compose de :
1 président,
3 vice-présidents,
1 directeur,
12 salariés dont 3 administratifs et 7 fontainiers.
Une réactivité liée

faut pas oublier la sécurité.

Plus de 60 analyses d'eau sont pratiquées aux niveaux microbiologique et physico-chimique sur l'ensemble du territoire avec un taux de conformité de 100 %. C'est aussi la sécurité incendie avec l'entretien et le remplacement des bornes incendie.

Mais c'est aussi l'avenir avec la pose de compteurs avec suivi à distance, d'autres compteurs pour détecter les fuites d'eau, et bientôt la mise en place d'un site internet au service des consommateurs.

Pour résumer : un syndicat qui se porte bien avec une gestion rigoureuse.



James Epting,
conseiller municipal
et délégué au SIEH
« Agissons en responsables
de nos ressources.
Économisons l'eau pour
préserver la planète
et ses ressources.
Soyons responsables
de notre consommation et
de la qualité de nos rejets
pour préserver
la nappe phréatique. »

Choyé par le Gang des Jardiniers, un mur rébarbatif devient progressivement un agréable mur de verdure.



Catherine Albrech,
déléguée aux travaux
*« notre village reverdit,
nous avançons ! »*



Une haie bocagère, outil pour sculpter le paysage
tout en attirant les oiseaux ;
ici, la sortie du village direction Romans.



Plantation des arbres qui nous
procureront de l'ombre lors des
canicules, ici à l'aire de jeux.

12 | MÉMOIRE ET SÉCURITÉ

■ Flamme du 8 mai 1945 en Drôme

Le 8 mai 2025, la commémoration du 80e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 a été marquée dans la Drôme par la dépose de la flamme de la Nation dans de nombreuses communes, dont Génissieux. Lors de cette cérémonie, les citoyens étaient rassemblés devant le monument aux morts du Champ-de-Mars pour évoquer la victoire en fin de la Seconde Guerre mondiale et rappeler l'importance du devoir de mémoire.



De plus, dans le cadre de ces commémorations, la flamme de la Nation avait été ramenée de Paris par des lycéens de Valence, qui l'ont recueillie sous l'Arc de Triomphe à Paris puis transmise par le Préfet aux maires d'une centaine de communes de notre département. Enfin, la flamme a été déposée au pied du monument aux morts de Génissieux par trois enfants.

Cette opération, unique en France, visait à permettre aux communes d'utiliser cette flamme lors des cérémonies du 8 mai, et ainsi renforcer le lien entre la mémoire nationale et les jeunes générations.



■ Sécuriser Génissieux, un enjeu d'importance qui nous concerne.

S'il fallait résumer un plan de circulation, nous dirions que c'est créer un monde où il fait bon se déplacer en toute sécurité et dans un esprit du bien vivre ensemble.

Vision utopique diront certains !

C'est impossible s'exclameront d'autres !

Le problème réside surtout dans notre perception de la situation en fonction de notre position à l'instant T.

La vision d'une bonne circulation est différente selon que l'on est automobiliste, cycliste, piéton, jeune, âgé, en situation de handicap ou non.

Si l'on en vient à mettre en place des règles de circulation plus ou moins contraignantes pour réguler les besoins ou les espérances de chacun de gagner quelques minutes, c'est justement parce que la sécurité de tous passe avant le confort individuel.

La première règle que tout un chacun doit s'imposer c'est le respect des autres usagers. C'est avant tout par cette discipline individuelle que la sécurité et les problèmes de cohabitation sur les routes et les espaces publics s'apaiseront.

Eh oui, l'esprit citoyen c'est aussi le respect strict du code de la route pour une cohabitation sereine dans les rues et lieux publics de notre village.



■ Le ralentissement de la circulation

Une étude du département d'étude des transports menée au début des années 2000 montre que la réduction de la vitesse en agglomération via la mise en place de zones 30 permet de diminuer de près de 50 % le nombre d'accidents. De nombreux villages l'ont adoptée. Pour progresser en sécurité dans toutes les rues de Génissieux, la généralisation de la zone « 30 » est essentielle.



■ Un objectif ambitieux : Le label de sécurité routière « Ville Prudente » Pourquoi pas Génissieux ?

Ce label a été créé en 2018 par l'association Prévention Routière, et son objectif est de valoriser les communes exemplaires en termes de prévention et de sécurité routière. Tous les ans, il accorde des récompenses aux villages et aux villes en France qui ont œuvré de manière active pour diminuer le nombre d'accidents routiers sur leur territoire. Cette démarche permet de sensibiliser les élus locaux et la population dans la mise en place d'aménagements et d'initiatives afin de combattre l'insécurité sur la route.

■ La priorité aux piétons

Pour tous les villages de France, la sécurité des enfants piétons est une grande préoccupation. Cela pousse les conducteurs à être plus vigilants et à lever le pied de l'accélérateur. De plus, les villages de France ont instauré une baisse de la vitesse en rétablissant progressivement la priorité à droite sur leur territoire.

■ Nos gendarmes : des professionnels engagés aux côtés des communes

Génissieux est équipée de plusieurs caméras de vidéoprotection. Ces caméras permettent à la gendarmerie, sous couvert d'une réquisition du Procureur de la République, de consulter les vidéos et d'identifier ainsi les responsables des diverses incivilités ou vols.

En 2024, c'est plus de la moitié des actes délictueux qui ont été résolus grâce à notre dispositif et au professionnalisme de nos gendarmes. Une baisse conséquente des actes de délinquance est à leur actif.



Jean-Paul Salisson,
1^{er} adjoint

En 2024, plus de la moitié des actes délictueux ont été résolus grâce à notre dispositif et au professionnalisme de nos gendarmes



Génomieu vue d'un drone

URBANISME : LES COMMUNES FACE À UN CASSE-TÊTE ENTRE LOI, PRESSION FONCIÈRE ET CRISE DU LOGEMENT

Face à une pénurie de logements, les communes subissent une forte pression pour en construire, mais cette pression se heurte à des contraintes physiques — comme le manque de foncier disponible — et politiques — comme la volonté de préserver une qualité de vie aux habitants. L'État encourage la densification des zones urbaines existantes : construire en hauteur, faire usage des terrains encore libres, diviser les parcelles. Mais cette densification conduit irrémédiablement à une perte de qualité de vie, un accroissement du trafic, ou une dégradation du paysage urbain. Un bon nombre d'élus souhaitent préserver un tissu urbain à taille humaine, un cadre de vie "villageois" avec une architecture intégrée et une

densité modérée. Mais, du fait des nouvelles lois, ils se voient souvent contraints d'accepter des projets allant à l'encontre de leur vision.

Par exemple, à Chabeuil, le maire déplore la réduction drastique des surfaces constructibles, passant de 21 hectares urbanisés ces dix dernières années à seulement 11 hectares disponibles d'ici 2030. La densification induite compromet le cadre de vie des habitants.

La loi Climat et Résilience de 2021 a introduit l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols à horizon 2050. Cela signifie qu'il ne faudra plus consommer de terres naturelles ou agricoles pour l'urbanisation, à moins de compenser par une renaturation équivalente ailleurs.



Génissieux vue du ciel

Dans les zones tendues, le foncier disponible est rare et cher, mais la demande reste forte. Ce déséquilibre attire des **promoteurs immobiliers** qui disposent de

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) sont élaborés par les communes, mais en cas de désaccord, **le préfet peut suspendre voire refuser l'approbation d'un PLU**. De plus, **les intercommunalités ont souvent la main sur l'élaboration des documents d'urbanisme**.



Anne-Lore André,
adjointe à l'urbanisme
« Se battre pour préserver notre identité locale tout en respectant les règles de l'urbanisme est un challenge au quotidien ! »

Dans ce cas, plusieurs décisions ne sont plus à la main du maire. Le réchauffement climatique nous fait souhaiter la création d'espaces de fraîcheur, souvent via la végétalisation. Cet objectif est en contradiction radicale avec la politique de densification.

moyens financiers très supérieurs à ceux des particuliers... ou de la commune elle-même. Ces opérateurs proposent parfois des prix d'achat bien au-dessus du marché, rendant impossible pour une collectivité d'intervenir pour préserver un terrain en vue d'un projet d'intérêt public. Bien que les communes soient responsables de l'urbanisme sur leur territoire, leur marge de manœuvre est souvent restreinte.

■ CONCLUSION : UN ÉQUILIBRE DIFFICILE À TROUVER

Les communes sont aujourd'hui tiraillées entre des injonctions contradictoires. Préserver une identité locale forte, un tissu urbain cohérent avec l'histoire et l'esthétique de la commune est devenu considérablement plus difficile qu'avant. Le dialogue entre l'État, les collectivités et les citoyens sera crucial pour construire un urbanisme durable, mais aussi accepté.



En complément de l'image de l'entrée de l'école en couverture de cette Lucarne, voici une vue paysagère de l'extension à l'arrière de l'école, côté rue des orangers.

RÉHABILITATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE GENISSIEUX

La sécurité des infrastructures, la sécurité au quotidien, l'accessibilité, le confort de vie des enfants et des enseignants, le respect des directives en termes d'économie d'énergie et d'écologie, sont les impératifs qui nous guident dans ce beau projet. Pour garantir nos objectifs nous nous sommes entourés de bureaux d'études spécialisés reconnus pour leur compétences (structures, sismicité, amiante, thermique...). Ils accompagnent le cabinet d'architecte retenu et son paysagiste dans la bonne conduite de cette réhabilitation et extension de notre école.

Rappel : le choix d'une réhabilitation et extension de notre école élémentaire est étroitement lié à la position des financeurs que sont l'Etat, la Région, le Département, le FEDER et l'AGGLO. Le respect strict des recommandations en matière de normes de construction doit permettre un apport de subventions indispensables à cette réalisation pour notre village. Ce projet engage la commune de façon mesurée et responsable.*

*FEDER : Financement européen

Présentation de l'agencement global de l'école après rénovation et extension



La proposition architecturale de NAMA, maître d'œuvre du projet, se fonde sur une volonté de sobriété et d'unification. En plan, le projet se développe en forme de T : Les salles de classes élémentaires se trouvent dans le bâtiment existant réhabilité et agrandi, et les autres salles dans l'extension (BCD*, salle d'activités, salle d'arts plastiques, salle informatique, salles des enseignants, infirmerie). L'ensemble des salles communique par une circulation fermée et chauffée. La conception a été centrée sur les besoins de confort de vie, la maîtrise des ambiances : lumière naturelle, qualité thermique et acoustique, etc... Les accès assurent la relation entre les écoles maternelle et élémentaire et le périscolaire. L'implantation sur la parcelle tient à la fois compte des meilleures conditions possibles d'accès, de fonctionnement, ainsi que de la meilleure orientation bioclimatique possible.



Enfants et enseignants accèdent à la partie élémentaire par le hall d'accueil accessible depuis la cour élémentaire. Une seconde entrée est possible, pour distribuer directement les espaces périscolaires depuis la rue des Orangers.

Les salles de classe existantes viennent s'agrandir

en intégrant la circulation actuelle dans leur surface, et une nouvelle circulation est créée au nord. Leurs entrées sont ponctuées par des ensembles vitrés invitant à entrer. Elles profitent, au Sud, de la lumière et des apports solaires passifs.

Une casquette est créée en façade Sud afin de protéger de la chaleur les classes en période estivale. Comme de grands péristyles protecteurs, des galeries périphériques viennent habiller et rythmer l'ensemble de la composition de leurs poteaux bois. Le jeu de répétition des verticales bois efface les ruptures et unifie l'ensemble. Elles raccordent les espaces, génèrent les préaux, et abritent les circulations extérieures et les accès des intempéries et du soleil l'été. Les espaces intérieurs de circulation sont situés en façade Nord, jouant le rôle de tampon thermique.

Les cours de récréation, aménagées au Sud, sont protégées des vents du nord et de la route par le bâtiment principal, offrant des espaces à vivre extérieurs calmes et tempérés naturellement. Elles sont réaménagées en espace de loisirs ludiques et paysagers assurant un confort thermique l'été.

A l'heure des interclasses, les enfants accèdent à la cour de récréation directement depuis leurs salles de classe par beau temps. Par mauvais temps, une sortie sous préau permet de rester protégé des intempéries.

Les améliorations thermiques et techniques de l'existant permettent de diminuer d'au moins 40% les consommations conventionnelles d'énergie finale. Le calcul thermique s'inscrit dans une démarche de respect des critères précis demandés pour l'obtention des subventions.

- ventilation et un chauffage propre au confort des enfants.
- confort acoustique

*BCD : Bibliothèque Centre Documentaire

Coupe de la partie nouvelle côté rue des Orangers, qui indique les détails constructifs importants pour la chaleur, la luminosité, etc.



Chaque année, les maitresses des classes de maternelle et primaire organisent des activités variées. Une occasion pour les élèves (et les adultes impliqués dans ces projets) de découvrir de nouvelles choses, d'apprendre autrement, mais aussi de passer de bons moments ensemble !



INTERVIEW

Marie-Françoise Hallegatte,
directrice de l'école maternelle

Pourriez-vous me donner quelques exemples de projets que vous avez organisés cette année ?

Les projets étaient variés ! Cette année, nous avons eu la chance de bénéficier d'une intervenante musique de l'agglomération chaque lundi matin, toute l'année. Nous avons travaillé la notion de rythme, de pulsation, nous avons appris des chansons et nous préparons une danse pour la kermesse sur le thème des 5 continents. Nous avons par ailleurs effectué trois sorties au cinéma Lumière de Romans-Sur-Isère dans le cadre du programme national « maternelle au cinéma ». Nous nous sommes également rendus au salon du livre de Châtillon Saint-Jean pour rencontrer Fabienne Cinquin, illustratrice de l'album : « le crocodile, l'hippopotame et Aglaé l'araignée ». Nous sommes aussi allés voir du théâtre d'ombres, au théâtre de La Presle à Romans. Enfin nous avons organisé fin mai une sortie à la ferme « Mille et une Cornes » ainsi qu'une randonnée d'une journée sur les côtes de Mours début juillet.

Que tirez-vous de ces moments extra-ordinaires ?

Beaucoup de choses positives ! Des découvertes et une ouverture vers des expériences nouvelles. Par exemple, la sortie au Cinéma Lumière a permis aux enfants de découvrir la projection de films dans une vraie salle de cinéma. 80% d'entre eux n'y étaient jamais allés ! Le fait de se retrouver dans l'obscurité, ou tout simplement attendre que le film démarre fut une chose nouvelle pour beaucoup d'enfants. Elle a aussi permis à chacun d'accéder à des films différents de ceux que l'on peut trouver sur les plateformes classiques ou cinémas grand public, notamment des films réalisés par le studio d'animation Folimage, basé à Valence. Grâce à ces sorties, tous les enfants de l'école connaissent le cinéma.

La sortie au salon du livre de Châtillon, avec la rencontre d'une illustratrice, fut également très riche. Cela a permis aux élèves de mieux comprendre les notions d'auteur et d'illustrateur, et de découvrir les rouages de la fabrication d'un livre, depuis la création de l'histoire jusqu'à sa



publication. Ils ont aussi pratiqué la technique du pochoir utilisée par l'illustratrice. C'était très intéressant pour les enfants de rencontrer une illustratrice en chair et en os, qu'ils ne connaissaient qu'à travers un livre.

Enfin, la sortie à la ferme Mille et une Cornes, ferme « conservatoire » basée à Charmes-sur-l'Herbasse a permis aux enfants de découvrir des animaux rares tels que des lapins géants ou un cheval miniature, mais aussi de se faire une idée plus précise sur ce que sont les animaux plus communs tels que des chèvres, moutons, brebis... Ils ont découvert comment se fait la laine, de la tonte au fil et ont fabriqué du beurre avec une baratte manuelle. Au final toutes ces sorties ont eu pour objectif commun de permettre à chaque enfant de découvrir et d'expérimenter des choses différentes de ce qu'il peut vivre au quotidien.

Un dernier mot ?

Oui ! Je voulais remercier le Sou des Ecoles de Génissieux, qui a pu financer une grande partie de ces activités !

RETOUR SUR LES MOMENTS FORTS DES PROJETS DES CLASSES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

CP : Madame Fiat / CE1 : Madame Fourel / CE2 : Madame Marce / CM1 : Madame Daru / CM2 : Madame Coste
(Directrice de l'école)

■ DES PROJETS SPORTIFS POUR JOUER, DÉCOUVRIR ET APPRENDRE.

Tous les élèves ont expérimenté le TCHOUKBALL (combinaison entre le volley-ball et le handball), en co-intervention avec Max Poithier, animateur sportif. Des séances d'ESCRIME ont été dispensées aux CE1, CM1 et CM2, par Patrick Dubos, maître d'armes. Les CE2 se sont engagés dans un projet CIRQUE avec Benjamin Morne. Des projets sportifs qui ont permis aux enfants de découvrir de nouveaux sports, d'endosser différents rôles, de vivre les valeurs de respect, de coopération, d'égalité filles-garçons. Toutes ces actions ont été financées par la commune.



■ DES SÉANCES DE NATATION POUR ÊTRE PLUS À L'AISE DANS L'EAU

Enfin, les classes de CP, CE1, CE2 et CM2 ont suivi 8 séances de natation à la piscine Serge Buttet de Romans. Cette activité, financée par Valence-Romans Agglo, a pour but de permettre à chaque enfant de suivre une quarantaine de séances dans son parcours à l'école élémentaire pour obtenir en fin de CM2, l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS). Cette année, tous les élèves de CM2 l'ont obtenue !

■ DES PROJETS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES

Pour développer le goût de la lecture et leur culture littéraire, les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 ont participé à un prix littéraire « LES INCOS », Les CE1 se sont également rendus au salon du livre de CHATILLON en mars et y ont rencontré l'auteur Emile Cucherousset.

Les CE2 et CM2 ont mené, sur plusieurs mois, avec Amandine Paillard, un projet THEATRE, notamment en écrivant leurs propres textes. Une restitution devant un public a lieu le 6 juin. Les CP ont bénéficié d'ateliers de POTERIE qui ont abouti à une oeuvre exposée au musée de la Chaussure. Les CM1 se sont initiés à la programmation de ROBOTS.

Les CE2 et les CM2 ont été sensibilisés à la préservation de l'environnement à travers deux projets : avec Clara Vedel, sur les espèces menacées (OISEAUX et CHAUVES-SOURIS) avec construction de nichoirs et de mangeoires en CM2 et avec le SYTRAD (réduction, tri et recyclage de déchets) avec visite du centre de tri en juin. Toutes ces activités ont été en majorité financées par le Sou des Ecoles. Et pour toutes les classes, des séances de lecture de grande qualité à la bibliothèque municipale, toujours très bien accueillies par les bénévoles...



UN MOMENT FORT : L'OBTENTION D'UN PRIX AU NIVEAU ACADÉMIQUE PAR LA CLASSE DE CP

Début 2025, les élèves de CP ont participé au défi des langues, concours organisé par l'académie de Grenoble. Ils ont réalisé une animation vidéo qui reprenait le conte « Roule Galette » en 5 langues (italien, arabe littéraire, espagnol, allemand et anglais) avec la voix des enfants et leurs illustrations. Pour cela, ils ont été aidés par des parents d'élèves parlant couramment ces langues. Ce joli travail collectif a porté ses fruits puisque la classe a reçu le premier prix de l'académie ! Une remise d'un trophée a eu lieu en classe, en présence de deux inspectrices de l'académie et des parents. Au-delà de cette belle récompense, ce projet a aussi permis de mettre en avant des langues présentes au sein des foyers.

■ DÉPART EN RETRAITE DE MADAME COLETTE JOUBERT, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE MAIRIE À GÉNISSIEUX

Le 30 juin 2025 sera marqué par le départ en retraite de Madame Colette Joubert, après avoir travaillé plus de 39 ans à la mairie du village.

Mme le maire et ses conseillers municipaux se rejoignent pour remercier Mme Joubert pour sa présence et son dévouement tout le long de ces années au service de Génissieux.

Un nouveau secrétaire général de mairie est en cours de recrutement.



INTERVIEW

Colette Joubert

Pouvez-vous nous raconter vos débuts en mairie de Génissieux ?

Je suis arrivée le 26 mai 1986. A cette époque, la commune comptait 1400 habitants environ. Le maire du village était Monsieur Jean-Georges Cherpin, et nous étions deux salariées à travailler en mairie. J'ai ensuite connu d'autres maires : Monsieur Mouton, Monsieur Bossan, Monsieur Bordaz et Madame Peltier.

Quel grand changement professionnel vous a marqué durant votre carrière ?

L'informatique. Arrivée progressivement, cette technologie s'est peu à peu imposée dans notre quotidien professionnel. Aujourd'hui l'informatique est omniprésente. μTout est dématérialisé !

Le 1^{er} juillet 2025, vous serez officiellement à la retraite. Avez-vous des projets pour la suite ?

Je vais m'occuper de ma famille. Je vais aussi continuer à jouer de la musique, du saxophone alto exactement. Je joue de cet instrument depuis que j'ai 6 ans, et je continuerai à en jouer pour l'orchestre de Châtillon-Saint-Jean « les enfants de la Joyeuse ».

Quel est le rôle d'un secrétaire général de mairie ?

Le Secrétaire Général de Mairie exerce une fonction essentielle à la vie communale.

Il met en œuvre, sous les directives des élus et élus, les politiques déclinées par l'équipe municipale suite aux conseils municipaux. Il organise les services de la commune, et gère les ressources humaines, en assurant le rôle de hiérarchique de tous les employés municipaux. Il participe à la fixation du budget et contrôle son exécution. Responsable de la rédaction des documents administratifs, il prépare et met en forme les actes officiels : état civil (naissance, mariage, décès), délibérations du conseil municipal, arrêtés municipaux (circulation, collecte des déchets...). Il est également chargé de la mise à jour des listes électorales, de l'organisation des élections et du suivi des listes. Il conseille et assiste les élus dans leurs travaux. Ces dernières années, le métier s'est transformé avec la dématérialisation des procédures et des échanges. Ce métier s'exerce dans la fonction publique territoriale.



■ JÉRÔME AVIOTTE

Après avoir travaillé 20 années au sein de Chambost Matériaux à Romans-sur-Isère, Jérôme Aviotte intègre l'équipe des agents municipaux de Génissieux le 27 janvier 2025 en tant que responsable du service technique. Son quotidien ? Il tond, il coupe, il répare, il maintient, il manœuvre... bref vous l'aurez compris, Jérôme est un vrai couteau suisse qui travaille dans la bonne humeur. Il apprécie particulièrement les échanges positifs avec les Génissois.



■ CASSANDRA ALCARAZ

Habitante de Parnans, Cassandra a commencé à travailler le 5 mai 2025 à la mairie de Génissieux pour s'occuper de l'accueil et de l'agence postale. Avant cela, Cassandra a travaillé en tant que secrétaire standardiste au sein d'une grande marque de supermarché. Elle apprécie particulièrement la gentillesse des Génissois qui viennent à l'accueil. Le 28 juin prochain, elle changera de nom de famille et deviendra officiellement Madame Gourier. Vive la (future) mariée !

■ AUTRES DÉPARTS EN RETRAITE :

Joëlle Yacoubi animatrice au service périscolaire et plus particulièrement à la cantine et garderie du soir, a pris sa retraite le 1^{er} février 2025.

Muriel Vanlangendonck, animatrice au service périscolaire à la cantine et garderie du soir prendra sa retraite officiellement le 1^{er} septembre.

Nous leur souhaitons de vivre de beaux projets pour la suite !

Daniel Moquet



LE SPÉCIALISTE / DE VOS EXTÉRIEURS



ALLÉE
COUR
TERRASSE



PORTAIL
CLÔTURE
PERGOLA
CARPORT



TOUS STYLES & TOUS BUDGETS

Prendre **rendez-vous**
pour embellir
vos extérieurs



250 A rue Pierre Charignon
26750 GÉNISSIEUX
Tél. 04 75 45 52 15

LE CCAS

Le centre communal des affaires sociales permet de faire du lien entre les générations et entre les habitants tout en accompagnant individuellement des situations particulières et difficiles.

■ DISPOSITIF D'AIDE AUX DEVOIRS

Dispositif mis en place en mars 2024 avec une équipe de bénévoles dynamiques et motivés. Aide aux devoirs les lundis, mardis et jeudis de 17h00 à 17h30.

■ BALADES DU CCAS

Les promenades accompagnées sont destinées à toutes et tous qui souhaitent partager un moment en groupe.

■ VISITE AUX GENISSOISES ET GENISSOIS EN EHPAD

Les Génissoises et Génissois résidant en EHPAD reçoivent la visite des membres nommés du CCAS et reçoivent un colis de Noël personnalisé.

■ REPAS ANNUEL DES AINÉS

Le CCAS organise un moment convivial avant les festivités de Noël pour nos aînés (plus de 70 ans). Cette année ce sera le 13/12/2025 à midi au restaurant LAPAPEM de Peyrins.

POINT D'ACCUEIL DE NIVEAU 1 DE LA MAISON DE L'AUTONOMIE (MDA)

Cinq membres nommés du CCAS se sont formés pour écouter, accompagner et aider les habitants, en cas de perte d'autonomie ou handicaps. Les échanges sont confidentiels (normes RGPD).

■ LA SEMAINE BLEUE

Le CCAS s'investit pleinement dans ce dispositif national. En impliquant l'école et les aînés, les actions permettent de créer du lien entre les générations. Exemple : en 2024, une journée avec la classe de Cm2 du village a permis aux aînés de raconter leur village tel qu'ils l'ont connu. Ensuite, promenade, pour se rendre sur des lieux empreints d'histoire (l'église, l'impasse du sonneur, etc.)

■ COHABITATION INTERGENERATIONNELLE

Un partenariat entre le CCAS de Génissieux et Drôme habitat met en relation des étudiants en recherche de logement et des séniors qui ont besoin d'une présence. Les offres de logements intergénérationnelles sur Génissieux sont maintenant courantes.

■ SEMAINE NETTOYONS LA NATURE

Génissieux y participe, par un dispositif convivial qui réunit petits et grands. A l'issue, chacun peut se féliciter d'avoir contribué à la propreté de son village.



Alexia Duval, adjointe aux affaires sociales
« Quel plaisir de travailler avec une équipe motivée et très présente sur le terrain »

■ DEUX COLLECTES ANNUELLES DE SANG

Le CCAS de Génissieux organise et accueille le public.

■ ILOTS DE FRAICHEUR

Durant les canicules, le foyer de l'ensemble polyvalent, climatisé en 2024, est ouvert pour recevoir les personnes qui souffrent de la chaleur dans leur logement. Un espace discussion et jeux est proposé ainsi que des rafraîchissements.

■ GESTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

La commune possède 48 logements sociaux. Lorsqu'un logement se libère, une commission gère l'attribution selon les règles en vigueur (nombre de personnes du foyer, etc.).

■ MOMENT DE CONVIVIALITE ENTRE BENEVOLES

Les membres du gang des jardiniers et les bénévoles de l'aide aux devoirs, de la bibliothèque ainsi que les membres nommés du CCAS ont été invités à une randonnée galette des rois. Un moment convivial qui rassemble les membres des différentes structures qui font battre le cœur de notre village. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez participer !



De très actifs membres nommés du CCAS

LE (TRÈS BON) MARCHÉ DU DIMANCHE SE DÉVELOPPE

Depuis quelques mois, de nouveaux commerçants se sont installés aux côtés des plus anciens. Le marché se développe et c'est une bonne nouvelle pour les habitants de Génissieux ! Chaque dimanche matin, de 8h à 12h, vous pouvez ainsi y trouver de nombreux produits de qualité pour vos repas de la semaine voire même des idées cadeau à offrir à vos proches. Les commerçants et agriculteurs vous accueillent avec le sourire pour vous faire découvrir ou redécouvrir les spécialités de notre terroir. Fromages présentés par Johanna et son papa, poulets rôtis préparés par la famille Jessica et Cédric, saucissons, pâté, cornichons et autres produits régionaux dénichés par Stéphane. Si le cœur vous en dit, vous pouvez aussi acheter de délicieux plats cuisinés sur place par de vrais chefs : cordon bleu maison (classique, Vercors, Américain) de Kevin ou encore Paëlla cuisinée par Matthieu et Lena aussi gérants du Restaurant « Le Chaudron » à Romans ; sans oublier bien sûr les fruits et légumes de saison vendus par des producteurs de notre région : Nicolas, Eric et Anne-Sophie. Enfin, si vous le souhaitez, vous pouvez aussi flâner dans le camion "librairie nomade" d'Elisabeth. Vous y trouverez toutes sortes de livres, romans, bandes dessinées, jeunesse. Tous seront là pendant l'été.



INTERVIEW

Emmanuel Grenier et son fils Quentin, exploitants agricoles à la ferme de l'Aillon à Génissieux.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis exploitant agricole depuis 1996 sur la commune de Génissieux. J'ai repris la ferme de mes parents agriculteurs dans les céréales et l'élevage de chèvres. J'ai repris la fromagerie en 2015 avec mon épouse Nathalie.

Quels fromages produisez-vous ?

Nous produisons une vingtaine de fromages différents, tous au lait cru : tomme de chèvre, faisselles et fromages frais.

Où peut-on acheter vos produits ?

Nous pratiquons la vente directe à la ferme avec notre boutique ouverte tous les matins du lundi au samedi. Nous approvisionnons aussi d'autres commerces, petites et grandes surfaces.

Avez-vous des projets à venir ? Si oui lesquels ?

D'ici l'année prochaine mon fils Quentin s'installe avec moi pour travailler quotidiennement à la ferme. Cela nous permettra d'augmenter la taille du troupeau. Autre projet important : je me suis associé avec huit autres agriculteurs des communes environnantes pour ouvrir un magasin de 300 m² à l'entrée de Génissieux (côté route de Romans) au début du printemps 2026.

Que pourrons-nous y trouver dans ce futur magasin ?

Vous pourrez trouver une gamme complète de produits agricoles de qualité : fruits, légumes, miel, poulet, viande de bœuf, cochon, vins, et fromages bien sûr... En plus des associés, une quarantaine de producteurs se joindront dans ce projet. Cela nous permettra de proposer environ 2000 références en provenance directe de nos fermes.

Ce magasin, c'est finalement les fermes environnantes qui viennent au plus proche de nos clients. Cela permettra aux habitants de Génissieux et des alentours d'accéder plus facilement à notre gamme de produits.

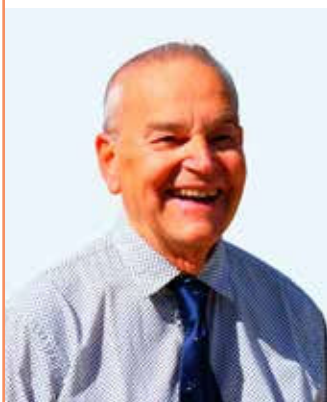
Qui tiendra ce futur magasin ?

Deux emplois seront créés pour tenir le magasin. En plus des salariés, les 9 agriculteurs associés se répartiront les horaires d'ouverture pendant la semaine. Vous pourrez donc m'y retrouver au moins une fois par semaine. Le fait de bien connaître nos produits nous permettra d'apporter de vrais conseils à nos clients et de rester en contact avec eux au quotidien.

Et votre boutique à la ferme, que va-t-elle devenir ?

Elle restera ouverte bien sûr, c'est toujours un plaisir d'accueillir nos clients chez nous.

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS



INTERVIEW

Bernard Rollin,
Conseiller Municipal,
en charge du tri des déchets

Où en sommes-nous dans le tri des déchets ?

Depuis novembre 2023, 8 sites sont mis à disposition pour que chaque foyer puisse apporter proche de chez lui ses déchets et pratiquer un tri sélectif.

Es-tu pleinement satisfait de ce fonctionnement ?

Oui globalement, c'est très positif car la majorité des foyers joue le jeu, c'est vraiment super et je les en remercie. Malheureusement, nous constatons toujours et de manière quotidienne que des encombrants sont déposés aux abords de ces sites alors que ceux-ci sont destinés à la déchèterie pourtant si proche de notre village. Génissieux se situe en effet à 3 km de deux déchèteries : l'une située à Romans et l'autre à Mours.

Et qu'en est-il du compost ?

Beaucoup de maisons ne sont pas encore équipées d'un composteur. Nous prévoyons d'en distribuer gratuitement un dimanche de septembre sur la place du marché. Pour cela il est nécessaire de s'inscrire dès maintenant à l'adresse suivante communication@genissieux.fr ou d'appeler la mairie au 04 75 02 60 99. Une demande par foyer peut être faite.



HORAIRES D'ÉTÉ DES DÉCHÈTERIES PROCHES DE GÉNISSIEUX :

• Romans-sur-Isère,
avenue de la déportation
Ouverture du lundi au samedi de 7h30 à 14h00

• Mours-St-Eusèbe
5 Rue du Vercors
Ouverture le lundi, mercredi, jeudi vendredi
et samedi de 7h30 à 14h00



■ LA BONNE NOTE

Plusieurs projets ont animé l'école de musique et théâtre associative de votre village ce printemps !

Après un concert gratuit avec le groupe B'PULSE qui a rencontré un franc succès, les ateliers théâtre ont participé au festival des Monstrueuses Rencontres à St Donat du 16 au 25 mai. Puis, animation d'une soirée, dans la salle des fêtes de Génissieux, afin de présenter leurs spectacles aux habitants de la commune le 6 Juin.

La Bonne Note, c'est aussi des partenariats avec les autres associations du village, comme le café associatif « le PTT », pour une audition le 24 mai, en extérieur.

Et bien sûr, gourmande en préparatifs, la fête de la musique à Génissieux le 20 Juin avec une 1ère partie en l'église, puis place du Champs de Mars avec un concert offert par la municipalité, animé par « The Comments » que beaucoup au village connaissent ! Tout cela sans oublier les portes ouvertes de l'école de musique et théâtre des 9 et 21 juin.

Pour finir la saison, comme depuis plusieurs années le dernier dimanche de Juin, notre association assure l'animation du marché de Génissieux.

Infos sur demande à labonnenote@gmail.com



Thierry Darribère,
délégué aux associations :
« Réservez bien le 6
septembre : journée des
associations (8 h à 13h,
ensemble polyvalent) ! »



la Bonne Note en action, ici lors d'une cérémonie mémorielle au monument aux morts du Champ-de-Mars.



Audition du 24 mai en extérieur.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE, C'EST POSSIBLE.

La vision que nous défendons depuis deux ans est d'ouvrir le dialogue entre les habitants et les élus, les yeux dans les yeux, et non dans l'anonymat des réseaux sociaux.

En période électorale, dans la France entière, l'utilisation des réseaux sociaux favorise la violence verbale et encourage les postures agressives. Ce qui devrait être un débat d'idées, afin de retenir la meilleure à la fin, se transforme en pugilat. Est-ce ce que nous voulons pour Génissieux ? Le succès des réunions de quartier, surtout par leur affluence, témoigne que d'autres méthodes sont possibles. Les habitants engagés de Génissieux le démontrent par leur prise de parole pondérée et constructive lors de ces réunions de quartier. Nous souhaitons poursuivre sur cette voie de la concertation avec les génissois. En parallèle, nous poursuivrons aussi les rencontres avec les professionnels de tous ordres : professionnels de santé, commerçants, services. C'est de cette façon qu'un village peut fonctionner autrement que par des rumeurs et des coups de sang. Un autre moment de la vie du village est ouvert aux génissois : le conseil municipal. Le fonctionnement d'une municipalité telle que la nôtre est particulièrement bien encadré par la loi républicaine et un règlement intérieur, charge au maire de les faire respecter. Le conseil municipal est l'instance où chaque membre peut exprimer ses opinions dans le respect des institutions. Point clé : les délibérations, reçues par tous les conseillers au préalable, précèdent un débat puis un vote. Elles sont ensuite envoyées en préfecture, prenant alors valeur exécutive. Après les délibérations viennent les réponses aux questions de l'opposition. Puis vient

le moment des informations du maire, laquelle vient détailler les sujets importants. La maire clôt alors le conseil municipal. Madame Peltier a pour habitude de passer alors la parole aux habitants.

Chaque prise de parole engage celui qui la prend, habitant ou élu, de liste majoritaire ou d'opposition. Nous tous, conseillers de l'actuelle liste majoritaire, avons pour ligne de conduite la dignité et le respect de notre fonction d'élu et des institutions républicaines. Nous respectons les membres de l'opposition et attendons de leur part la même attitude.

Ce que le monde actuel nous propose ne nous convient pas. Nous proposons aux génissois une ambition plus noble. Notre village peut s'engager vers des pratiques où l'invective n'a pas sa place. Notre liste majoritaire n'utilisera pas les réseaux sociaux pour dénigrer ou diffamer qui que ce soit. Eliminons les « fake news », les rumeurs, la médisance, pratiquons le contact direct et clair.

En deux ans, notre équipe municipale a fait rayonner Génissieux, désormais reconnu par les institutions : oreille attentive de tous nos financeurs, présence du Préfet M. Devimeux, de la sénatrice Mme Monnier, de notre conseillère régionale Mme Parot, de la présidente du Département Mme Mouton, du président de l'Agglo M. Daragon, etc. Notre maire nous a représentés en toutes occasions, attirant l'attention sur nos problématiques et les besoins de Génissieux. Les projets de notre programme électoral de 2023 sont tous « à l'heure ». Conscients néanmoins qu'il reste beaucoup à entreprendre, nous continuerons à mettre notre énergie au service de tous.

L'équipe de Génissieux ensemble.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

UNE OPPOSITION... PRÉSENTE ET ENGAGÉE

Alors que s'ouvre la période estivale, nous souhaitons à toutes et tous un bel été.

Depuis mai 2023, nous avons pleinement assumé notre rôle d'élus d'opposition : assidus en conseils municipaux, actifs en commissions et au CCAS, présents sur le terrain auprès des habitants, associations, commerçants et professionnels. Notre expertise technique et de gestion a permis, lorsque cela était possible, de contribuer de manière rigoureuse et constructive aux délibérations du conseil. Nous l'avons fait avec sérieux, constance et respect. Nous avons représenté près de 40 % des électeurs, et porté leur voix dans le débat communal. Souvenons-nous : entre 2020 et 2023, l'actuelle maire appelait « de ses vœux » une opposition robuste pour dynamiser la démocratie locale. Nous espérons avoir répondu à cette attente... même si, depuis, ce vœu semble un peu regretté. Aujourd'hui, nous nous projetons. Nous sommes officiellement candidats aux municipales de mars 2026, avec une ambition claire : élargir notre soutien pour être en responsabilité demain. Deux axes guident notre action : - un programme sérieux, construit avec vous et pour vous ; - une communication claire, adaptée et respectueuse du cadre légal. Merci de votre confiance.

Les élus de l'opposition

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

- ♦ M^{me} Colette GILET 29/12/2024
- ♦ M^{me} Marie MAZEYRAT 31/12/2024
- ♦ M^{me} Marie MANIN 31/01/2025
- ♦ M^{me} Odette BARD 06/02/2025
- ♦ M^{me} Lucile VITRY 07/02/2025
- ♦ M^{me} Michèle HENRY 07/02/2025
- ♦ M^{me} Jacqueline LORIETTE 12/02/2025
- ♦ M René MONNET 16/02/2025
- ♦ M^{me} Monique PIERRE 26/02/2025
- ♦ M Gérard POURRET 01/03/2025
- ♦ M^{me} Marcelle VENTALON 01/03/2025
- ♦ M Michel CAPDEVERT 08/03/2025
- ♦ M Bernard QUÉNOT 08/03/2025
- ♦ M Edmond GUILHEIM 08/03/2025
- ♦ M^{me} Huguette LYONNE 20/03/2025
- ♦ M^{me} Monique MULOT 04/04/2025
- ♦ M Jacques FABRE 17/04/2025
- ♦ M^{me} Eliane SIBEUD 21/05/2025



NAISSANCES

Félicitations aux heureux parents !

- ♦ FAYSSE Syméon 01/03/2025

MARIAGES

Félicitations aux jeunes mariés !

- ♦ M^{me} Florie GINER et M Jordan LHÔTE 04/01/2025
- ♦ M^{me} Léa ZERBIB et M Timothé CONJARD 26/04/2025

MARCHÉ



TOUS LES DIMANCHES
Retrouvez nos commerçants
Place du Marché
Des produits locaux